Crimes et délits en France en 2024 : les étrangers de nationalité africaine sont surreprésentés parmi les mis en cause

29/11/2025 à 12h49



En 2024, selon l'INSEE, la population française s'élève à 68 437 000 personnes. La part de la population étrangère de nationalité africaine – sans prendre en compte les personnes ayant une double nationalité – est de 2 764 000 individus, ce qui représente 4,04 % des résidents en France. Ces derniers sont donc surreprésentés dans tous les mis en cause concernant les crimes et délits commis en 2024 sur le territoire français :

- **Atteintes à caractère raciste et antireligieux** : 4 % de la population est de nationalité africaine contre 7 % des mis en cause
- **Cambriolages de logements** : 4 % de la population est de nationalité africaine contre 16 % des mis en cause

- **Violences physiques intrafamiliales** : 4 % de la population est de nationalité africaine contre 10 % des mis en cause
- **Violences physiques hors cadre familial** : 4 % de la population est de nationalité africaine contre 10 % des mis en cause
- **Escroqueries et fraudes aux moyens de paiement** : 4 % de la population est de nationalité africaine contre 7 % des mis en cause
- **Infractions voisines des escroqueries** : 4 % de la population est de nationalité africaine contre 13 % des mis en cause
- **Homicides** : 4 % de la population est de nationalité africaine contre 9 % des mis en cause
- **Trafic de stupéfiants** : 4 % de la population est de nationalité africaine contre 15 % des mis en cause
- **Usage de stupéfiants** : 4 % de la population est de nationalité africaine contre 8 % des mis en cause
- **Violences sexuelles** : 4 % de la population est de nationalité africaine contre 7 % des mis en cause
- **Vols avec armes** : 4 % de la population est de nationalité africaine contre 11 % des mis en cause
- **Vols dans les véhicules et vols d'accessoires sur les véhicules** : 4 % de la population est de nationalité africaine contre 22 % des mis en cause
- **Vols de véhicules** : 4 % de la population est de nationalité africaine contre 6 % des mis en cause
- **Vols sans violence contre des personnes** : 4 % de la population est de nationalité africaine contre 20 % des mis en cause
- **Vols violents sans arme** : 4 % de la population est de nationalité africaine contre 23 % des mis en cause
- **Destructions et dégradations volontaires (hors contraventions)** : 4 % de la population est de nationalité africaine contre 8 % des mis en cause
- **Traite ou exploitation des êtres humains** : 4 % de la population est de nationalité africaine contre 10 % des

mis en cause
- **Violences conjugales** : 4 % de la population est de nationalité africaine contre 10 % des mis en cause

Sources :

– https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites/Insecurite-et-delinquance-en-2024-bilan-statistique-et-atlas-departemental

– https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites/Les-chiffres-Cles-Insecurite-et-delinquance-en-2024-edition-2025

– https://ssmsi.shinyapps.io/ChiffresCles/_w_31f9861b914b402aadcaf6326b84f7dd/_w_248ccd018b6f4e3fbf771f7b9b931375/#!/Misencause

– https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381750

– https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212